



Déclaration au CSE du 24 janvier 2024

☎ 0387207536 / 0608756243
Web <http://tdf-UNSA.org>
🐦 <http://twitter.com/TdfUNSA>

Le 24 janvier 2024

M. Le Président,

En premier lieu, l'Unsa souhaite vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2024, ainsi qu'à vos collaborateurs présents qui représentent la direction, à tous les élus et à tous nos collègues de l'entreprise.

L'UNSa souhaite pour cette année 2024 :

- Toute la réussite possible dans les projets personnels, familiaux et professionnels pour chacun,
- Que chaque salarié trouve la place qui lui convienne dans une entreprise TDF qui va subir des transformations et réorganisations profondes dans les mois à venir,
- Une NAO généreuse pour partager le fruit des bons résultats de l'entreprise obtenus grâce à la compétence et au professionnalisme de tous,
- Un dialogue social de qualité avec des relations les plus constructives possibles entre les représentants du personnel et la direction.

Nous voulons par ailleurs vous alerter sur 2 transformations importantes qui vont toucher une part non négligeable des salariés de TDF dans les mois à venir :

- Premièrement, la réorganisation du NOC dont nous allons parler dans cette instance. L'expertise du cabinet Sextant a mis en évidence plusieurs aspects dont nous nous sommes déjà faits l'écho :
 - La prise en compte de l'aspect humain en termes par exemple d'isolement, de charge de travail, de rythme de travail. Nous serons en particulier très attentifs à la qualité de Vie au travail de salariés qui vont voir leur périmètre d'activité élargi,
 - La problématique de la nécessaire montée en compétence qui prendra plusieurs mois et nécessitera compagnonnage et formation. Laissez le temps et les ressources nécessaires pour atteindre la cible que vous vous êtes fixés,
 - La disponibilité et l'ergonomie d'outils qui sont sans cesse promis et mis en avant, mais rarement à la hauteur des attentes.

L'UNSa suivra de manière attentive la mise en place du projet EQUIPE, afin de s'assurer qu'il n'impacte pas négativement les conditions de travail de tous les salariés du NOC.

- En deuxième lieu, la vente de l'activité Fibre, et en particulier l'information des salariés concernés.
 - Hier, nous apprenions le retrait d'un des candidats au rachat. Quel impact ce retrait aura-t-il sur le processus de vente ?
 - Les salariés se posent de légitimes questions sur leur avenir. Les conditions sociales dont ils bénéficient aujourd'hui à TDF seront-elles conservées demain dans la nouvelle structure ?
 - Il serait dommageable de la part de notre direction de négliger ces aspects éminemment importants compte-tenu de la volonté de conserver des salariés motivés. Nous craignons que lorsque le choix de nos actionnaires se sera porté sur l'un des candidats au rachat, ces conditions sociales ne soient au mieux discutées qu'à la marge.

L'Unsa à vos côtés !

L'Unsa un syndicat à votre écoute